

# Rapport public Parcoursup session 2024

ITES BREST - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### ITES BREST - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (38077)

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| ITES BREST - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (38077) | Jury par défaut | Tous les candidats | 12                         | 151                       | 2                         |

## Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation   | Critères retenus par la commission d'examen des vœux   | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Résultats académiques   | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation  |   |                                 |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale. Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe | Rédaction de la lettre de motivation. Expériences personnelles. Aisance à l'entretien.  | Très important                  |
| Savoir-être   | Qualités humaines et relationnelles  | Adaptation à la situation d'entretien et qualité des interactions avec le jury.   | Très important                  |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde. Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation.            | Présentation et argumentation du projet de formation.   | Très important                  |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilité dans des projets collectifs.                                    | Éléments apportés lors de l'entretien en complément de la rubrique "Activités et centres d'intérêt" pré-renseignée dans Parcoursup. | Très important                  |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'épreuve d'admission consiste en un entretien de 30 minutes avec un jury de 2 personnes (professionnels et/ou formateurs), **en présentiel uniquement**. Il est destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession et à bénéficier du projet de formation, ainsi que sa capacité à se positionner sur un court sujet tiré au sort sur la fin de l'entretien. Les documents constitutifs du dossier Parcoursup seront support à l'entretien.

Cette épreuve permet d'évaluer les motivations du candidat, son contrôle émotionnel, ses aptitudes à s'affirmer, sa capacité d'adaptation, ses capacités d'écoute, d'attention, d'initiative, le réalisme social, le projet de formation, l'expérience personnelle et professionnelle utilisable pour bénéficier de la formation.

**Lettre de motivation (ex-Projet de formation)** : Capacité du candidat à expliciter de façon synthétique, sa démarche d'orientation vers le projet de formation envisagé en s'appuyant sur ses connaissances du secteur et ses expériences pratiques.

**Activités et centres d'intérêts** : Une attention particulière sera portée à la rubrique « activités et centres d'intérêts », qui témoigne de l'esprit d'ouverture du candidat et de son intérêt pour la vie sociale (expériences professionnelles, bénévolat ou stages dans le champ de la solidarité, de l'animation, du social).

**Notation** : À l'issue de l'entretien, une note sur 20 points est attribuée par le jury.

**Décision d'admission** : Les résultats sont examinés par la Commission d'admission et d'examen des vœux. Pour être admis, la note doit être égale ou supérieure à 10 sur 20. ***En dessous de 10/20, vous ne pourrez pas entrer en formation même si vous avez un contrat d'apprentissage validé.***

Pour une ***note supérieure ou égale à 10/20, l'entrée en formation ne pourra se faire qu'avec la signature d'un contrat d'apprentissage entre un employeur et notre partenaire l'ARFASS, toujours dans la limite des places ouvertes.*** C'est la date de signature du contrat qui fait office de classement s'il n'y a pas assez de places. L'admission n'est valable que pour la rentrée de septembre 2024.

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à bien expliciter de façon synthétique leur démarche d'orientation vers le projet de formation choisi. Il est important de s'être renseigné un minimum sur la réalité du métier envisagé. La rencontre en amont avec des professionnels du métier est fortement conseillée.

Une attention est aussi à apporter pour la rubrique « activités et centres d'intérêts » qui témoigne de son esprit d'ouverture et de son intérêt pour la vie sociale (expériences professionnelles, bénévolat ou stages dans le champ de la solidarité, de l'animation, du social).

**Signature :**

Hélène GUILLAMOT,  
de l'établissement ITES BREST